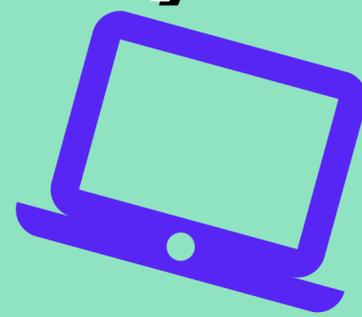


LES SÉANCES A DISTANCE, C'EST POSSIBLE !



Les séances en vidéo sont une solution pour maintenir le lien avec vos adhérents lorsque les mesures sanitaires ne vous permettent pas de continuer les cours traditionnels.

Un cours en vidéo (ou live) remplace un cours en présentiel.

Si vous souhaitez proposer plusieurs genres de séances en distanciel, il faut présenter UNE vidéo par type de cours et une nouvelle séance toutes les semaines.

1h de vidéo (ou live) = 1h de cours = 1h rémunérées

Je suis dirigeant de club : Je peux demander à mon animateur de proposer un cours en vidéo. Dans ce cas, l'animateur est rémunéré comme lors d'un cours traditionnel. L'animateur travaille pour moi, le cours "m'appartient" c'est à moi de donner les modalités d'organisation à l'animateur.

Si mon animateur ne peut pas effectuer toutes ses heures grâce aux vidéos, je peux le mettre au chômage partiel sur les heures non-effectuées.

Je suis animateur : Si mon club le demande je peux proposer des séances en vidéo. Chaque vidéo que je fais appartient au club demandeur, je ne peux pas l'utiliser à des fins personnelles ou pour d'autres employeurs.

Ex : je suis animateur, j'effectue habituellement 5h/semaine dans un club, ce club me propose de faire un cours d'une heure en vidéo chaque semaine, je reste en chômage partiel 4 heures.

4 outils qu'il est possible d'utiliser



YOUTUBE

- chaine privée ou publique au choix
- live possible avec envoi d'invitation
- possibilité d'ajouter les animateurs en éditeurs de la chaine ce qui permet une autonomie de chaque animateurs..
- contrôle et maitrise de l'accès et des vues de la chaine

PAGE FACEBOOK



- permet de faire des lives et de diffuser des vidéos.
- création d'une communauté avec tout vos membres.



vos adhérents doivent être inscrits sur facebook

vos vidéos peuvent être vu par tout le monde, pas de possibilité de n'avoir que les adhérents aux cours.

GROUPE FACEBOOK

- création de groupe privé facebook
- permet de filtrer les abonnés au groupe
- permet de diffuser des vidéos
- permet de diffuser des lives



vos adhérents doivent être inscrits sur facebook



WE TRANSFER

- permet l'envoi de vidéo déjà faites.
- ne permet pas la création de video ni de live.



Les musiques utilisées doivent être libre de droit
Le site *Bensound* peut vous permettre de vous en procurer

Les cours en vidéo sont réservés aux adhérents ayant une licence pour la saison 2020/2021.

Si vous avez des questions sur la mise en place technique, l'organisation de la séance ou bien encore des questions d'ordre juridique.
Le CODEP38 reste à votre disposition

melanie.chavigny@comite-epgv.fr

06.64.32.75.98



Fédération Française
EPGV

Comité Départemental
Isère